

SERVICE PUBLIC FEDERAL
ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES ET ENERGIE
N° d'entreprise : 0314.595.348

DEMANDE D'AUTORISATION(S) D'ACTIVITES FORAINES

NB : les informations qui sont déjà en possession de la Banque-Carrefour des Entreprises et qui n'ont pas changé ne doivent pas être répétées.

I. Nature de la demande (1) :

- A. Obtention
- B. Modification
- C. Remplacement

II. Type de demande (1) :

- A. « Autorisation patronale d'activités foraines »
 - B. « Autorisation de préposé-responsable »
- Nombre d'autorisations identiques demandées :

III. Identification du demandeur :

Nom : Prénom : Sexe : M. / F.
N° de Registre National ou lieu et date de naissance (2) :
Nationalité :
Lorsque le candidat à l'autorisation n'est pas ressortissant de l'Espace économique européen, mentionner le motif de la dispense de la condition de nationalité :
.....
Adresse :
N° de téléphone : N° de GSM :
N° de Fax : Adresse e-mail :

IV. Qualité du demandeur :

- A. Personne physique exerçant pour son propre compte

Le cas échéant, la dénomination commerciale :
N° d'entreprise :

- B. Responsable de la gestion journalière d'une personne morale

Raison sociale de la personne morale :
Le cas échéant, la dénomination commerciale :
Adresse du siège social :
.....
N° d'entreprise :

(1) Entourer la lettre correspondant à la mention ad hoc.

(2) N° de Registre National s'il s'agit d'un résident ou lieu et date de naissance si le demandeur est non-résident.

V. Objet de l'activité (3) (4) :

1.
.....
.....
2.
.....
.....
3.
.....
.....
4.
.....
.....
5.
.....
.....

Introduit le.....,

Signature du demandeur,

(3) Par attraction foraine, mentionner :

- a) la dénomination commerciale,
- b) son n° d'immatriculation , si elle est auto-tractante, ou, si elle ne l'est pas, celui du véhicule qui la transporte.
- c) la catégorie à laquelle elle appartient :
 - Attraction à propulsion non humaine de type « A »
 - Attraction à propulsion non humaine de type « B »
 - Attraction à propulsion par animaux
 - Attraction sans propulsion ni livraison de biens
 - Jeu avec livraison de biens
 - Etablissement de gastronomie foraine avec service à table.

(4) Mentionner, en outre, pour les établissements de gastronomie foraine avec service à table, le genre de restauration autorisée, sur base des connaissances professionnelles prouvées.